

AGENTE OU AGENT DE DÉVELOPPEMENT (sexologue) Projet spécifique à caractère temporaire pour l'année scolaire 2018-2019 - 21 heures par semaine Service des ressources éducatives Écoles du territoire de la C.S. des Phares

La Commission scolaire des Phares recherche une personne pour pourvoir un poste d'agente ou d'agent de développement (sexologue).

ATTRIBUTIONS

L'emploi d'agente ou agent de développement comporte plus spécifiquement la recherche, l'analyse et le développement d'activités reliées à une thématique particulière telle que les relations avec la communauté, la prévention de la violence, l'analyse des besoins de formation, le développement organisationnel, le développement du support technologique, la révision de processus administratifs. L'agente ou l'agent voit à la planification, la coordination et l'animation de la mise en œuvre d'un plan d'action en lien avec une ou des thématiques et faisant appel aux ressources internes et externes de la commission.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES ET PROFIL DE LA PERSONNE RECHERCHÉE

- Bonne capacité à entrer en relation avec des milieux différents;
- Capacité à utiliser les technologies de l'information et de la communication;
- Bonne communication tant à l'oral qu'à l'écrit (rédaction de documents);
- Excellentes aptitudes pour le travail en équipe;
- Entregent, sens du service à la clientèle;
- Créativité et initiative pour la recherche de pistes d'action prometteuses;
- Expérience en animation de groupes sera un atout.

Note : La vérification des qualifications requises et/ou des exigences particulières pourra être faite au moyen de tests et/ou d'une entrevue.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Selon la convention collective en vigueur pour le personnel professionnel;
- Le salaire varie, selon la scolarité et l'expérience, entre 42 501 \$ et 80 572 \$;
- Déplacements quotidiens sur le territoire de la commission scolaire.

DÉBUT DE L'EMPLOI

- Août 2018

Les personnes qualifiées et intéressées à poser leur candidature doivent le faire en ligne sur le site Internet de la Commission scolaire des Phares (www.csphares.qc.ca) par le biais du portail « Candidatures » dans l'onglet « Emplois » et en sélectionnant :

1. Catégorie d'emploi : « Professionnels »;
2. Emploi / champ / spécialité : « Agent de développement ».

DATE LIMITE POUR POSTULER

- Le mercredi 13 juin 2018 à 12 h.

Nous souscrivons à un programme d'accès à l'égalité et nous encourageons les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

SEULES LES PERSONNES RETENUES POUR UNE ENTREVUE SERONT CONTACTÉES

Plan de classification du personnel professionnel :

http://cpn.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/CPNCF/11_Plans_class/professionnel/2017_02_07_Plan_Class_Prof_10_novembre_2015_FINAL.pdf